

In: Croissance démographique et évolution socioéconomique en Afrique de l'Ouest. J. C. Caldwell  
1973

## 25 Le Cameroun

André M. Podlewski

### Introduction

#### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Tout n'est que diversité au Cameroun, qui s'étire sur 476 000 kilomètres carrés, du 2° au 13° parallèle nord, sa base entièrement enfouie dans la forêt équatoriale et son sommet se perdant parmi les papyrus du lac Tchad. A la zone de forêt dense humide du sud succèdent les savanes herbeuses et arbustives du centre, le haut-plateau de l'Adamaoua, les forêts claires de la zone soudanienne, et enfin les steppes à épineux du Sahel, sans parler des formations montagnardes de l'ouest.

Les 5 800 000 habitants de ce territoire (estimation pour 1970) se diversifient de même en de multiples ethnies dont les deux figurations extrêmes pourraient être les Pygmées à l'extrême sud et les Arabes Choa à l'extrême nord, entre lesquelles des populations bantous, semi-bantous, soudanaises, paléonégritiques et hamito-sémites sont représentées. Les religions pratiquées ajoutent encore à ces divergences, puisque si le Sud est en très grande majorité chrétien, le Nord demeure mi-traditionnel mi-musulman malgré des îlots de chrétientés naissantes.

On peut donc déjà se rendre compte que donner en quelques pages une idée de l'évolution démographique d'entités humaines aussi variées obligera à de grandes généralisations régionales qui ne pourront malheureusement tenir compte de la caractéristique ethnique, qui demeure pourtant essentielle en démographie lorsque l'on se trouve en milieu endogame.

#### SOURCES

Pour de multiples raisons, qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici, les recensements administratifs ne peuvent fournir les données de base nécessaires en cette matière. C'est du reste la raison pour laquelle depuis 1960 diverses enquêtes par sondage ont été effectuées sur l'ensemble du territoire camerounais. Ce sont les résultats de ces enquêtes, effectuées conjointement par le Service de la statistique générale du Cameroun et le Service de coopération de l'INSEE<sup>1</sup> d'une part, et la SEDES<sup>2</sup> d'autre part, que nous utiliserons pour schématiser les grandes lignes de la démographie camerounaise.

Peut-être convient-il également de mentionner les travaux de recherches effectuées par l'ORSTOM<sup>3</sup> en ce domaine qui, d'une part, ont mis en évidence le rôle fondamental de l'ethnie et, d'autre part, se sont efforcés de mettre au point de nouvelles méthodes d'investigations démographiques par passages répétés.

En sus des études démographiques utilisées dans ce chapitre, des géographes et sociologues de l'ORSTOM ont publié les résultats de quelques études de terroir qui illustrent la complexité des phénomènes humains au Cameroun.

Note de l'éditeur : Par manque de place, il n'a pas été possible d'insérer la bibliographie générale présentée par l'auteur et se rapportant à ces différentes sources.

5  
12 mars 1974  
O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire  
N° : 6721 ex 1  
Cote : B

12 MARS 1974  
O. R. S. T. O. M.  
Collection de Références  
n° 6721 Demogr.

## Accroissement de la population, passé et présent

## A. ENQUÊTES PAR SONDAGE

Ces enquêtes par sondage sont au nombre de 4 :

i) celle portant sur toute l'Inspection fédérale du nord-Cameroun a été effectuée en 1960 et 1961, et couvre environ 1,4 million d'habitants. Elle distingue deux grandes zones principales : nord-Bénoué et sud-Bénoué, que nous retiendrons dans cet aperçu.

ii) celle portant sur le Sud et l'Est a été effectuée en 1962 et couvre 1 200 000 habitants environ (sans la ville de Douala). Elle distingue six grandes zones de populations rurales (indépendamment des centres urbains) qu'elle regroupe en deux unités : Est et Centre-Sud.

iii) celle portant sur le pays Bamiléké et ses environs, effectuée en 1965-1966, couvre environ 1,1 million de personnes. Elle distingue deux zones principales : le pays Bamiléké d'une part, et son environnement d'autre part, chaque zone donnant des résultats concernant le monde rural, les bourgs et les villes.

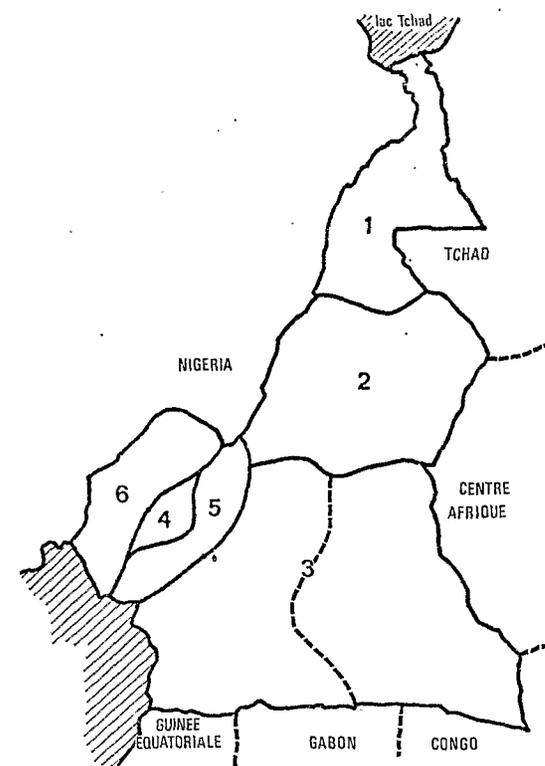
iv) celle portant sur le Cameroun occidental, effectuée en 1964-1965 couvre environ un million de personnes. Elle distingue trois zones principales : Nord, Centre et Sud. Résultats extrêmement détaillés.

Comme il est impossible de présenter ici des résultats concernant plus de vingt fractions du territoire camerounais, nous nous bornerons à distinguer les six grandes zones qui figurent sur la carte tableau 25 : 1.

TABLEAU 25 : 1 CARACTÉRISTIQUES DES SIX ZONES DU CAMEROUN

N° de la zone	1	2	3	4	5	6
Dénomination	Nord-Bénoué	Sud-Bénoué	Sud-Est	Bamiléké	Environs	Cameroun occidental
Date du sondage	1960	1961	1962	1965	1965	1964
Effectifs (milliers)						
	ruraux	1 112	228	1 078	578	344
villes	38	15	107	80	116	97
Superficie (km <sup>2</sup> )	38 700	125 000	220 000	6 200	27 500	42 000
Ethnies principales	Foulbé	Foulbé	Boulou	Bamiléké	Bamoun	Bantous
	Matakam	Dourou	Eton, Essel		(Mbam)	Balundu-
	Massa	Baya	Ewondo		Bamiléké	Mbo
	Toupouri	Mboum	Bassa		Tikar	Ibos
Économie	Mil-arachide	Élevage	Cacao	Maïs-Igname		Huile
	Coton	Mil-arachide	Café	Macabo-Plantain		de palme
	Élevage	Maïs	Palmiste	Bananier		Cacao
	Pêche	Manioc	Forêts	Caféier		Bananes
	Riz	Fruitiers	Aluminium	Porcs		Café
		Cultures vivrières	Forêts		Thé	Hévéa
Religions principales	Tradition. Musulmans	Musulmans Tradition. Chrétiens	Chrétiens	Chrétiens	Chrétiens Musulmans	Chrétiens Tradition.
Villes principales	Garoua	Ngaoundéré	Yaoundé (+ Douala exclu)	Dchang Bafoussam Bafang Mbouda	Foumban Nkongsamba Loum Mbanga	Victoria-Buça Bamenda

FIGURE 1 Les six zones retenues



Les enquêtes par sondage sur lesquelles nous nous baserons ont été effectuées avec le procédé classique des interrogatoires rétrospectifs, c'est-à-dire que les données se rapportant à la fécondité et à la mortalité proviennent des événements qui se sont produits dans les douze mois précédant le passage de l'enquête. Outre le fait que l'on fasse appel à la mémoire des populations enquêtées, des difficultés surgissent également lorsqu'il s'agit de préciser cette période de douze mois auprès de populations ignorant souvent l'emploi du calendrier.

Ces considérations, et d'autres encore, ont amené les responsables d'enquêtes à ajuster parfois les résultats obtenus. Malgré ces réserves, inhérentes au milieu enquêté et à la méthodologie jusqu'alors utilisée, les résultats obtenus paraissent valables dans leur ensemble, tout au moins pour les vastes zones présentées. Précisons enfin que ces enquêtes ont été effectuées entre 1960 et 1965 selon les zones; nous comparerons donc entre eux des résultats qui se rapportent à des années de référence différentes.

## B. ÉVOLUTION DE LA CROISSANCE DANS LE PASSÉ

Pour l'ensemble du Cameroun oriental (c'est-à-dire en faisant abstraction de la zone 6) des recensements administratifs ont été effectués depuis 1925. De tels recensements ne sont que l'addition des effectifs de population enregistrés par les autorités administratives dans toutes les parties du pays. L'évolution des effectifs

globaux obtenus par la voie de ces recensements ne permet pas néanmoins de déterminer les accroissements naturels de la population pour la raison principale suivante : parfois les accroissements enregistrés, très irréguliers, ne correspondaient qu'à des inventaires plus complets appréhendant des effectifs qui jusqu'alors se dérobaient au recensement. De telle sorte que ces données anciennes ne peuvent permettre en aucune manière de juger de l'accroissement naturel des populations.

A titre indicatif néanmoins les effectifs enregistrés depuis 1944 par les recensements administratifs sont donnés au tableau 25 : 2.

TABLEAU 25 : 2 POPULATION DU CAMEROUN ORIENTAL SELON LES RECENSEMENTS ADMINISTRATIFS <sup>a</sup>

Date	Population
1944	2 816 000
1946	2 820 000
1947	2 898 000
1950	3 073 000
1952	3 107 000
1956	3 170 000

a) Zones 1 à 5 du tableau 25 : 1.

Les différents sondages effectués entre 1960 et 1965 donnent pour la date médiane de 1962 un effectif d'environ 4 millions de personnes pour le Cameroun oriental. En comparant avec le chiffre de 1956 l'accroissement aurait donc été de 830 000 personnes, ce qui correspond à un accroissement annuel moyen de 4 % environ. Nous voyons que c'est là un accroissement excessif et improbable, dû surtout à une amélioration des méthodes de recensement, car l'accroissement naturel est, comme nous le verrons, d'un niveau nettement inférieur.

Il est des preuves plus précises qui permettent de dire que les recensements administratifs sous-estimaient parfois les effectifs des populations. Dans le Nord, la comparaison des effectifs des villages « tirés » lors du sondage avec ceux du dernier recensement administratif montre que ces sous-estimations allaient de 16 à 22 % selon les strates en zone 1, et de 4 à 10 % en zone 2. Plus récemment, un inventaire exhaustif portant sur 2 cantons du plateau de l'Adamaoua (zone 2) a également fait ressortir une sous-estimation des effectifs administratifs de l'ordre de 9 %. Parfois, par contre, dans le Sud, particulièrement, les écarts sont plus faibles et compris entre plus ou moins 3,6 %. Les raisons de ces sous-estimations ont déjà été données par ailleurs <sup>4</sup>.

On peut se demander toutefois si les sondages à passage unique appréhendent la totalité des effectifs. Nous ne le pensons pas pour la raison suivante : lors d'une enquête à passages multiples effectuée durant deux ans sur quinze mille personnes, on a « récupéré » dans l'année qui a suivi l'inventaire initial environ 4 % des effectifs qui, pour une raison ou une autre, n'avaient pas été appréhendés lors du premier passage. Ces 4 % se sont révélés insensiblement lors des deux passages semestriels suivants. Comme la même observation a été faite au Sénégal, où une enquête à passages multiples a également été menée, on peut bien penser que le passage unique ne permet pas d'appréhender la totalité des effectifs en Afrique noire.

### C. ESTIMATION DE LA CROISSANCE ACTUELLE ET DES EFFECTIFS EN 1970

Ces réserves faites, on trouvera au tableau 25 : 3 les estimations concernant le volume de la population camerounaise et son accroissement à la suite des sondages effectués, qui couvrent la presque totalité du territoire camerounais.

TABLEAU 25 : 3 ESTIMATION DES TAUX DE CROISSANCE ET DES EFFECTIFS

Zone	Date	Effectifs (en milliers)	Taux d'accrois- sement (en pourcentage)	Population en 1970 (en milliers)	
Zones couvertes	1	1960	1 150	1,2	1 300
	2	1961	243	1,7	282
	3	1962	1 180	1,6	1 340
	4	1963	839	2,4	742
	5	1965	461	1,9	506
	6	1964	1 029	2,3	1 146
Zones non couvertes	Douala				250
	Yaoundé + autres zones rurales et urbaines				270
	Effectifs totaux estimés pour 1970				5 836

#### Croissance différentielle

##### a) Par zone :

Nous venons de voir (tableau 25 : 3) que les croissances estimées sont sensiblement différentes selon les grandes zones étudiées.

Dans l'ensemble nous pouvons dire que la croissance des zones septentrionales (1 et 2) a été plus lente récemment que celle des zones méridionales et occidentales du Cameroun (zones 3 à 6). Le nord, ainsi défini, s'accroîtrait d'environ 1,3 % l'an, alors que le sud et l'ouest s'accroîtraient d'environ 2 %. Cette différence d'accroissement est provoquée par le double mouvement d'une fécondité légèrement inférieure et d'une mortalité légèrement supérieure dans les régions septentrionales.

##### b) Par groupe ethnique :

Nous allons voir que la croissance par zone est toutefois une appréciation très générale, en ce sens qu'elle ne saurait s'appliquer aux entités ethniques considérées isolément.

En effet, dans le Nord, on peut distinguer deux catégories de populations à évolution bien différente :

1) Les Foulbé et les populations ayant emprunté les modes de vie Foulbé (Mandara, Kotoko) auraient tendance à être stationnaires;

2) Les populations demeurées traditionnelles auraient tendance, surtout en plaine, à s'accroître à un rythme voisin ou supérieur à 2 % l'an.

De telle sorte que la moyenne donnée plus haut pour le Nord n'est en fait qu'une approximation abstraite qui ne s'applique à aucune des grandes ethnies représentées.

Dans le Sud, la zone Bamiléké correspond bien à un groupe homogène dont le taux d'accroissement a été estimé à 2,3 % l'an, mais dans les autres zones méridionales les différences ethniques paraissent également bien marquées. C'est ainsi que pour le Cameroun occidental, des trois régions Nord, Centre et Sud, c'est celle du Nord (Bantoides du Plateau central) qui s'accroîtrait le plus rapidement (2,9 %).

De même, dans la zone sud et est où les divergences sont nettes entre certaines ethnies : c'est ainsi que les Bassas dépasseraient les 2,3 % l'an, alors que d'autres groupes (Mvélé, Yébékolo, etc.) ne présenteraient qu'un modique accroissement de 0,5 % l'an.

#### c) Par religion :

Une autre façon de considérer les accroissements, est de les envisager sous l'angle de la religion pratiquée. Il semble bien que sous cet angle les populations islamisées auraient tendance à présenter des taux d'accroissement plus faibles que les populations traditionnelles ou christianisées.

Traditionnels et christianisés présenteraient des taux d'accroissement de l'ordre de 2 % l'an, mais issus de résultantes différentes : fécondité très forte et mortalité forte chez les traditionnels, alors que l'accroissement résulte d'une fécondité et d'une mortalité plus faibles chez les christianisés.

Le tableau 25 : 4 résume les tendances :

TABLEAU 25 : 4 TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES GÉNÉRALES SELON LA RELIGION

	(taux pour mille)		
	Natalité	Mortalité	Accroissement naturel
Musulmans	Faible (20 à 25)	Faible (20)	Faible (0 à 0,5)
Traditionnels	Très forte (55)	Forte (35)	Fort (20)
Chrétiens	Forte (45)	Moyenne (25)	Fort (20)

#### d) Par milieux ruraux et urbains :

Il convient encore ici de distinguer le Nord et les autres régions.

En effet les centres urbains du Nord (Maroua, Garoua, Ngaoundéré) semblent présenter des taux d'accroissement naturels très nettement en deçà de ceux observés auprès des populations rurales avoisinantes. Alors que la tendance inverse s'observe dans les autres zones, où les taux d'accroissement naturels sont sensiblement plus élevés dans les villes que dans les zones rurales avoisinantes.

Cette différence provient d'une fécondité très faible dans les villes du Nord, et d'une mortalité très faible dans les villes des autres zones.

#### D. PROJECTIONS DE POPULATION JUSQU'EN 1980

Le tableau 25 : 5 présente les projections effectuées par les responsables d'enquêtes pour chacune des zones considérées :

TABLEAU 25 : 5 PROJECTIONS DE POPULATION DE 1970 A 1980 PAR ZONE (en milliers)

Zone	1970	1975	1980
1	1 300	1 380	1 460
2	282	308	335
3	1 340	1 450	1 570
4	742	835	940
5	506	556	611
6	1 146	1 284	1 439
Ensemble du Cameroun	5 316	5 813	6 355

#### État de la population

##### A. RÉPARTITION, DENSITÉ, DISTINCTIONS ETHNIQUES ET RELIGIEUSES

La répartition des populations s'effectue de façon très inégale sur l'ensemble du territoire camerounais puisque près de la moitié des effectifs se trouve dans les zones 4, 5 et 6, et dans la ville de Douala située à l'extrême sud de ces zones, qui au total ne couvrent que 17 % du territoire camerounais.

La carte, figure 2, nous montre que l'autre concentration de population se trouve au nord (zone 1).

La plus forte densité de population s'observe dans le pays Bamiléké (zone 4) avec 106 habitants au kilomètre carré.

On observe également des densités supérieures à 100 habitants au kilomètre carré dans les massifs arides du pays Matakam et des « païens » de Mora (zone 1).

Considérée globalement, la région nord-Benoué (zone 1) vient après le pays Bamiléké, avec une densité moyenne de 30 (dont 33 dans le grand Diamaré et 7 seulement à l'extrême nord chez les arabes Choa, éleveurs).

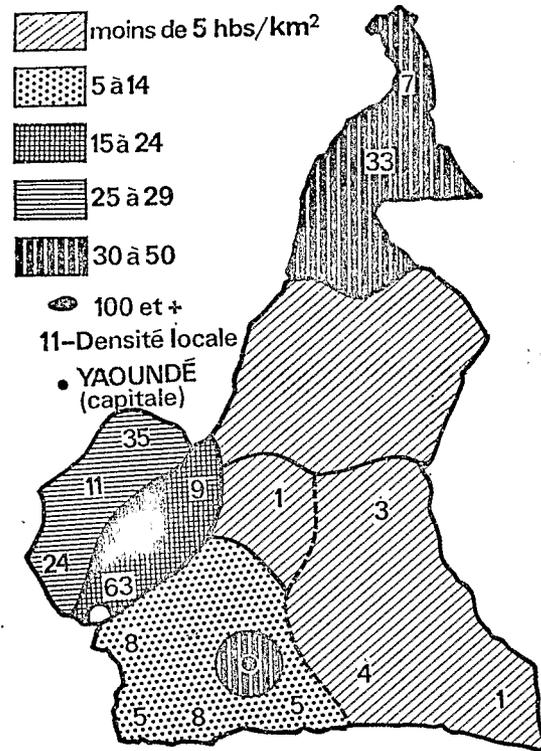
Une densité voisine de 25 habitants au kilomètre carré s'applique au Cameroun occidental (zone 6), où toutefois il convient de distinguer le nord (35), le centre (II) et le sud (24) qui présentent des densités très inégales. L'environnement Bamiléké (zone 5) n'offre plus que 16 habitants au kilomètre carré, malgré l'immigration de nombreux Bamilékés. Mais ce n'est là en fait qu'une moyenne, dont les deux extrêmes sont : département du Mungo (au nord de Douala) 63, et pays Bamoun et Tikar 9.

La grande zone du Sud-Est (zone 3) ne présente dans son ensemble qu'une densité de 6. Mais il convient de signaler les fortes densités des environs de la capitale (environ 40) qui s'opposent aux faibles densités de l'est et du nord de cette zone (moins de 5).

Enfin, ce qu'on pourrait appeler la partie centrale du Cameroun (en latitude), qui est notre zone 2, n'offre que 2 habitants au kilomètre carré en moyenne, bien que localement des concentrations plus importantes apparaissent (cantons de Dourou Plateau et Mbang-Foulbé).

Au total donc, une zone centrale et orientale très peu dense, alors que les concentrations se fixent au Nord, à l'Ouest, et aux alentours de la capitale (Yaoundé).

FIGURE 2 Densités comparées par zone



Il n'est guère possible ici de nous étendre longuement sur les densités ethniques. Nous avons déjà dit que les Bamiléké (zone 4) et les Matakam ou Mafa (au nord) offraient, surtout pour ces derniers d'incroyables densités par rapport aux ressources naturelles.

Peut-être convient-il de signaler, également dans le Nord, les très fortes densités des ethnies traditionnelles occupant les massifs de Mora (un canton atteint 204 habitants au kilomètre carré), celle des cantons Mofou avoisinant 100, celle des cantons entourant Maroua (entre 50 et 100), et celles de certains cantons Massa, Toupouri, Moundang, Guidar (entre 50 et 100).

Les plus faibles densités s'observent chez les Foulbé du plateau de l'Adamaoua (qui avec son million de zébus a une vocation essentiellement pastorale).

Il ne semble guère possible de faire des distinctions entre les religions en ce qui concerne la densité. Les régions musulmanes pouvant être très denses (Diamaré) ou peu occupées (Logone Chari, Adamaoua), ainsi que les régions christianisées ou demeurées traditionnelles.

Les distinctions ethniques et religieuses figurent en Appendice.

## B. STRUCTURE PAR AGE

Selon la répartition du pourcentage des « moins de 15 ans » par grande zone, les populations urbaines sont plus jeunes que les populations rurales dans l'ensemble

du pays, à l'exception du Nord (zones 1 et 2), les résultats ruraux-urbains étant voisins dans les zones 6 et 4. La proportion de la population adulte de 15 à 59 ans demeure voisine dans l'ensemble des zones urbaines (53,5 %) et des zones rurales (54 %).

En tous lieux les zones urbaines abritent moins de personnes de « 60 ans et plus » que les zones rurales (tableau 25 : 6).

En règle générale la proportion des jeunes (moins de 15 ans) est plus forte :

A l'Ouest : chez les Bamiléké (48 %), et les populations du nord du Cameroun occidental (49 %).

Au Nord : chez les populations traditionnelles de plaine et de montagne (41 %) dont Moundang (47 %), Matakam (45 %), Mofou (43 %).

TABLEAU 25 : 6 STRUCTURE PAR AGE SELON LES ZONES URBAINES ET RURALES

(en pourcentage)

Groupes d'âges	Zones	Nord-Bénoué	Sud-Bénoué	Sud-Est	Environnement Bamiléké	Cameroun occidental	Total
0 à 14 ans	Rurales	37	34	36	48	47	41
	Urbaines	29	29	43	48	49	44
60 ans et plus	Rurales	6	6,5	7	4	4	5
	Urbaines	5	5	3	3	2	3

Au Sud-Est : chez les Bassa (44 %), Yambassa (47 %), Bafia (49 %), Baya (43 %) et Eton (43 %).

Les proportions sont beaucoup plus faibles chez les populations islamisées du Nord : Foulbé (27 %), Kotoko (31 %), Mandara (32 %), arabes Choa (33 %). Mais dans le Sud certaines ethnies peuvent également présenter une proportion très faible : Yébékolo (24 %).

Notons les difficultés rencontrées pour apprécier les âges dans de nombreuses régions (l'état civil touche environ 90 % des naissances dans le Sud, et 20 % dans le Nord, mais depuis quelques années seulement). Les âges sont appréciés, en cas d'incertitude, grâce à des calendriers historiques locaux et parfois selon les maternités pour les femmes.

Malgré certaines erreurs inévitables, il est frappant de constater que l'âge moyen des maternités se situe entre 26 et 28 ans dans presque toutes les régions. Il est frappant d'autre part de constater également que toutes les pyramides présentées offrent un creux dans le groupe féminin des 10 à 19 ans, qui correspond sans doute à une sous-déclaration des jeunes filles, soit lorsqu'elles sont déjà promises, soit lorsqu'elles atteignent l'âge de la puberté.

Cette double régularité plaide en faveur d'une assez juste appréciation des âges dans leur ensemble, malgré les difficultés existantes. De toute façon, en constituant de grands groupes d'âges, les risques d'erreurs sont presque éliminés, surtout si l'on prend soin de ne pas faire les coupures sur les âges ronds (10, 20, etc.).

## C. SCOLARISATION

Par rapport aux effectifs scolarisables, la scolarisation est faible dans le Nord (environ 30 %), moyenne au Cameroun occidental (55 %), forte au Sud et en région Bamiléké (80 et 88 %), et plus forte encore dans les centres urbains (près de 90 %, Nord excepté).

Des ethnies du Nord (zones 1 et 2) se scolarisent parfois davantage (Moundang, Dourou, Mboum : plus de 40 %).

Les Foulbé de l'Adamaoua semblent les moins orientés vers l'école officielle ou missionnaire (10 %) et lui préfèrent l'enseignement coranique traditionnel des marabouts (20 %).

Partout la scolarisation touche plus les garçons que les filles. Dans le tableau 25 : 7 on a estimé l'analphabétisme par rapport à la population totale, pour les zones sur lesquelles on possède des données.

A côté de l'enseignement officiel, notons le rôle important des missions religieuses dans l'effort de scolarisation, aussi bien au nord qu'ailleurs.

TABLEAU 25 : 7 ANALPHABÉTISME PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE  
(en pourcentage)

Régions	Zones	Répartitions rurales et urbaines
Nord	1 et 2	Rurale : 96 Urbaine : 81
Sud-Est	3	Ensemble : 70,5 Urbain seul : 55
Cameroun occidental	6	Ensemble, population de 15 ans et plus : 85

## D. RÉPARTITION PAR PROFESSIONS

L'emploi de définitions différentes rend malaisé sinon impossible une comparaison précise entre régions selon les activités.

En généralisant, l'on peut dire qu'en toutes régions les activités agricoles ou pastorales occupent de 80 à 85 % de la population de 15 ans et plus, les secteurs secondaires et tertiaires ne groupant que 5 à 10 % des effectifs considérés, les inactifs faisant le complément (de 5 à 15 %).

En zones urbaines (pour l'ensemble du pays l'urbanisation avoisine 14 %), les secteurs primaire d'une part, secondaire et tertiaire d'autre part, et les inactifs enfin, se partageraient à peu près également les effectifs de population active.

## E. RÉGIME MATRIMONIAL

Les unités d'habitation familiale sont nommées « logement », « concession » ou « saré » (Nord), selon les sondages effectués. Ces unités enferment une ou plusieurs familles. Il est intéressant de noter qu'il peut y avoir en certaines régions une relation entre le nombre moyen d'habitants par saré et la fécondité (zone 1). En règle

générale il semble que le nombre moyen de résidents par concession ou saré est plus important chez les populations demeurées traditionnelles. L'évolution, par la voie du christianisme ou de l'Islam, semble au contraire individualiser les familles.

Ce qu'il est très important de considérer tout d'abord lorsqu'on étudie le régime matrimonial est, ce que l'on pourrait appeler, l'endogamie ethnique. De fait, dans toutes les zones considérées la presque totalité des unions se fait à l'intérieur de l'ethnie; c'est ainsi que dans les zones nord-Bénoué (zone 1), Sud-Est (zone 3) et Cameroun occidental (zone 6), environ 90 % des hommes mariés épousent des femmes de leur ethnie (à l'exception des groupes Douala, et Maka et Kozimé, dans cette zone 3). Dans la région sud-Bénoué (zone 2) la proportion est de 85 %.

Cette considération devrait amener, d'une part à étudier la fécondité essentiellement sous l'angle ethnique pour que l'on puisse juger valablement des différences enregistrées, et d'autre part à étudier la fécondité comparée des mariages « mixtes » (ou inter-ethnies) qui par la force même de l'évolution en cours deviendront de plus en plus nombreux dans les décennies prochaines. Il apparaît bien en effet que cette endogamie ethnique a tendance à s'estomper dans les villes, où les contacts avec les modes de vie « modernes » sont nombreux. Mais même dans les centres urbains à l'heure actuelle l'endogamie ethnique est de l'ordre de 75 %. Nous reviendrons sur ce point en présentant les fécondités différentielles.

La difficulté de préciser les âges à un an près rend incertaines les données concernant l'âge au premier mariage. Chez les femmes, le mode de l'âge au premier mariage se situerait vers 16-17 ans au Cameroun occidental (zone 6), 15 à 16 ans dans le Sud-Est, et 14 à 15 ans dans le Nord (où les islamisées ont tendance à être mariées plus tôt que les traditionnelles). Le mariage aurait tendance à être plus tardif dans les centres urbains (effet de la scolarisation).

Chez les hommes, l'âge au premier mariage est très variable; il semble dépendre essentiellement du montant de la dot. Plus celle-ci sera élevée (centres urbains du Sud) et plus le mariage de l'homme sera tardif. Au contraire plus la dot sera symbolique ou traditionnelle, et plus l'homme se mariera tôt (populations traditionnelles de montagne du nord-Cameroun).

Partout, 70 à 75 % des hommes mariés sont monogames, et cette proportion monte à 81 % dans le sud-est (zone 3). Ainsi donc la polygamie ne touche que 20 à 30 % des hommes mariés selon les zones.

Selon les ethnies, 100 hommes mariés auront un nombre moyen d'épouses qui variera de 112 (Éwondo-région de Yaoundé) à 160 (quelques ethnies traditionnelles du Nord (zone 1), et ethnies situées au nord du Cameroun occidental (zone 6).

Partout on observe que la polygamie augmente avec l'âge; en fait c'est avec la richesse qu'elle augmente.

Ce sont les populations ayant conservé leurs caractères traditionnels qui sont les plus polygames, puis viennent les musulmans, et enfin les chrétiens (ou ceux qui se déclarent tels). Disons enfin que la polygamie est moindre dans les centres urbains que dans les zones rurales, ce qui est un corollaire de la religion, puisque les centres sont composés en très grande majorité de christianisés ou d'islamisés.

On pourrait être étonné de voir les islamisés moins polygames que les traditionnels. Ceci tient au fait que les islamisés ont plus tendance à avoir des épouses successives que des épouses simultanées.

Le nombre des remariages des femmes est extrêmement variable selon les régions étudiées sous cet angle (tableau 25 : 8).

TABLEAU 25 : 8 NOMBRE MOYEN DE MARIAGES PAR FEMME MARIÉE

Régions	Zones	Nombre moyen de mariages
Nord-Bénoué	1	2,1
Sud-Bénoué	2	1,7
Sud-Est	3	1,4
Cameroun occidental	6	1,2

Ainsi donc, la décroissance est bien marquée du Nord au Sud. Cet indice montre bien qu'un des effets dominants de l'islamisation en Afrique noire est la multiplication des remariages de la femme. Pour le confirmer, le tableau 25 : 9 présente par religion l'évolution de cet indice pour les zones 1 et 2 réunies (ensemble du nord-Cameroun).

TABLEAU 25 : 9 NOMBRE MOYEN DE MARIAGES PAR FEMME MARIÉE, SELON LA RELIGION (NORD-CAMEROUN)

Religion	Nombre moyen de mariages
Musulmans	2,4
Traditionnels	1,8
Chrétiens	1,4
Ensemble	2,0

Notons que chez les Foulbé du nord-Bénoué (islamisés de base) un indice de 2,7 a été enregistré.

Ainsi donc, il semble que plus les ethnies sont christianisées et plus les liens du mariage sont solides (à l'exception des groupes côtiers du Sud et du Cameroun occidental). C'est aussi là une des causes du faible pourcentage d'enregistrement des mariages dans le nord du pays, où la femme craint de « trop attacher » le mariage par une déclaration officielle. Pour résumer, l'on peut dire globalement qu'au moins deux tiers des femmes mariées ne l'ont été qu'une fois dans le sud et l'ouest du pays, alors que dans le nord cette proportion tombe à 50 %. Disons encore que partout les femmes sans enfant se remarient plus souvent que les femmes ayant des enfants, et que dans les centres urbains les remariages d'épouses sont partout moins nombreux que dans les zones rurales.

Toutes les enquêtes semblent aussi entrevoir que les liens conjugaux sont plus fragiles chez les jeunes générations que chez les générations plus âgées, ce qui aura certainement une répercussion future sur la fécondité.

Signalons pour finir que lors d'une enquête à passages multiples effectuée dans la zone 2, on a déterminé que, sur l'ensemble des mariages observés durant une année, seules 19 % des épouses se mariaient pour la première fois en devenant premières épouses de leurs maris. Pour les 181 mariages observés durant une année en milieu essentiellement islamisé, la répartition obtenue est indiquée au tableau 25 : 10.

TABLEAU 25 : 10 RANG DE L'ÉPOUSE DANS LE MARIAGE SELON LE NOMBRE DE SES MARIAGES

Rang de l'épouse dans le mariage	Nombre de mariages de l'épouse (y compris le présent)			
	1	2	3 ou plus	Total
1 <sup>er</sup>	35	24	14	73
2 <sup>e</sup>	31	37	12	80
3 <sup>e</sup>	1	6	8	15
4 <sup>e</sup>	3	2	4	9
5 <sup>e</sup>	2	1	1	4
Total	72	70	39	181

Notons que la proportion des premières épouses effectuant leur premier mariage était d'autant plus forte que la fécondité de l'ethnie considérée était élevée.

### Fécondité

Toutes les enquêtes par sondage auxquelles on se réfère ici ont estimé la fécondité au moyen de deux procédés différents :

i) par interrogatoires rétrospectifs faisant ressortir les naissances survenues dans les douze mois qui ont précédé le passage de l'enquête;

ii) par interrogatoires rétrospectifs faisant ressortir l'ensemble des enfants mis au monde par les femmes figurant dans l'échantillon.

Le premier procédé donne une mesure de la fécondité actuelle, et le second de la fécondité dite totale ou passée.

Nous ne retiendrons ici que les données issues des douze derniers mois et concernant la fécondité actuelle; la fécondité totale, en effet, fait trop appel à la mémoire et à la bonne volonté des intéressées et conduit parfois à des résultats éloignés des précédents, ce qui amène les rédacteurs à de multiples rectifications.

Pour l'ensemble du Cameroun le taux brut de natalité serait d'environ 43 ‰, ce qui recoupe bien la structure par âge d'un pays qui compte 41 % de moins de quinze ans.

Le nombre moyen d'enfants mis au monde par femme (en âge de procréer) est de 5 (enfants nés vivants).

Le taux de stérilité apparente (femmes en âge de procréer demeurées sans enfant quel que soit leur âge) est de 22,5 % et l'âge moyen des maternités est situé entre 27 et 28 ans.

Telle est la photographie générale de la fécondité camerounaise, qui présente toutefois de grandes différences selon les régions considérées (minimum du nombre moyen d'enfants vivants mis au monde par femme de 15 ans et plus : 4; maximum : 6,3) ou selon la religion (islamisés du nord : 3; populations traditionnelles de montagne : 7 et plus).

Toutes les zones les plus denses présentent un taux brut de natalité supérieur à 40 ‰ (zones 1, 4, 5 et 6), le pays Bamiléké (zone 4) et le Cameroun occidental (zone 6) offrant des taux de 50 et 49 ‰.

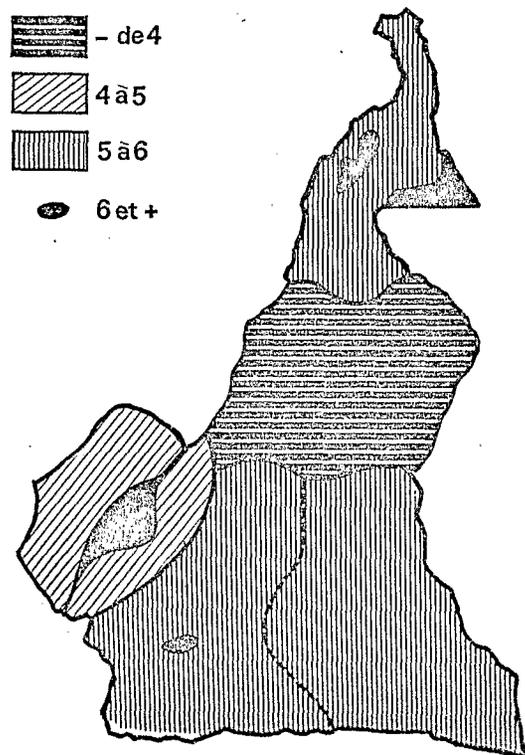
Seules les zones 2 et 3 (les plus désertiques dans leur ensemble), qui couvrent les 3/4 du territoire camerounais, offrent un taux d'environ 36 %.

En ce qui concerne le nombre moyen d'enfants nés vivants mis au monde par femme en âge de procréer, la carte (figure 3) schématise les grandes tendances régionales. Ces dernières ne font toutefois pas apparaître les différences essentielles existant d'ethnie à ethnie. Il semble que toutes les personnes compétentes soient maintenant unanimes pour dire que le facteur ethnique est déterminant en ce qui concerne la fécondité. Ceci est d'autant plus évident que l'on sait maintenant que partout l'endogamie ethnique est la règle générale. En considérant la fécondité sous cet angle, nous trouvons alors, à l'intérieur de mêmes régions, d'énormes différences.

Dans la zone 1 (nord-Bénoué), les Foulbé, Bornouans, Mandara, et Kotoko présentent une fécondité cumulée inférieure à quatre enfants. Tous ces groupes sont islamisés. Alors que les traditionnels des massifs : Matakam, Mofou, Ouldémé, Podokwo, Guiziga, Daba, etc., présentent une fécondité moyenne cumulée d'au moins 6 enfants par femme.

Il semble que le passage de l'état « fortement fécond » (6 enfants et plus) à l'état « moyennement fécond » (4 à 5 enfants), se fasse par abaissement des taux de fécondité de tous les groupes d'âges, mais particulièrement de ceux des femmes de 30 ans et plus.

FIGURE 3 Selon les grandes zones, nombre moyen d'enfants nés vivants mis au monde par femme en âge de procréer (D'après fécondité actuelle).



De même, il semble que le passage de l'état « moyennement fécond » à l'état de fécondité modérée (3 enfants) s'opère surtout par aplatissement des taux durant les quinze premières années de la procréation (tendance à la disparition du maximum de fécondité dans le groupe 20-24 ans).

De même, les ethnies traditionnelles qui s'islamisent ont tendance à voir baisser l'âge au premier mariage de la femme en même temps que la fécondité.

Dans la zone 2 (sud-Bénoué) les mêmes différences ethniques apparaissent. Les Laka de l'Adamaoua, anciens serviteurs des Foulbé, présentent une fécondité extrêmement faible de moins de 1,7 enfant par femme (et seulement 17 % de moins de 15 ans). De même les Kolbila, groupuscule isolé de moins de 1 000 personnes demeurées « traditionnelles » au point de vue religieux : 2,14 enfants en moyenne et 21 % de moins de 15 ans. Alors qu'à l'opposé les Bayas offrent près de 5 enfants (4,67) par femme et que plus de 40 % de la population ont moins de 15 ans.

Zone 3 (Sud-Est) : ici aussi les amplitudes ethniques sont fortes, les deux extrêmes paraissant être les Bassa avec 6 enfants par femme (et environ 44 % de moins de 15 ans), et à l'opposé les Yébékolo avec environ 3 enfants par femme (et 24 % de moins de 15 ans).

La zone 4 est essentiellement Bamiléké, et les résultats de la zone 5 ne distinguent pas les ethnies, si ce n'est pour dire que la fécondité Bamoun est voisine de la fécondité Bamiléké.

TABLEAU 25 : 11 TAUX DE FÉCONDITÉ PAR AGE, SELON LES ZONES ET LES TYPES DE POPULATION

Zone	Type de population	Taux de natalité	Taux de fécondité par groupe d'âges							Nombre d'enfants	Stérilité %
			14-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
Zone 1 Nord-Bénoué	Ensemble	42	161	287	198	152	104	53	10	4,74	24
	Islamisés	29	122	150	131	95	60	24	6	3,06	33
	Non-islamisés	49	188	285	232	182	129	72	14	5,65	19
Zone 2 Sud-Bénoué	Ensemble	36	196	213	148	105	78	13	8	4	30
	Islamisés	25	145	133	148	72	91	18	10	3,2	37
	Autochtones	42	220	220	153	120	67		8	4,2	29
Zone 3 Sud-Est	Ensemble	36	140	228	196	166	98	57	12	4,6	33
	Villes	45	138	279	190	190	116	80	16	5,2	30
Zone 4 Bamiléké	Ensemble	49	228	307	298	239	131	43	4	6,3	14
	Villes	52	203	325	282	232	163	69	—	6,4	22
Zone 5 Environs Bamiléké	Ensemble	41	172	264	225	197	114	31	9	5,1	22
	Villes	43	146	291	224	214	117	36	1	5,1	24
Zone 6 Cameroun occidental	Ensemble	50	198	304	261	200	105	33	21	5,6	15
	Villes	49	208	294	249	191	111	30	6	5,4	22

Enfin, au Cameroun occidental (zone 6), les deux extrêmes sont représentés par les Bantoides de forêt avec 6,6 enfants par femme, alors que les groupes côtiers n'offrent qu'une fécondité cumulée de l'ordre de 3 enfants par femme.

Le tableau 25 : 11 résume les principaux résultats concernant la natalité, la fécondité et la stérilité dans les différentes zones présentées. On peut remarquer

quo dans toutes les zones (à l'exception des islamisés de la zone 2) les maxima des taux de fécondité se situent dans le groupe d'âges de 20 à 24 ans.

Les différences de fécondité ne sont guère significatives entre la ville et la zone rurale (à l'exception de la zone 1 nord-Bénoué (non présentée ci-dessus) où la fécondité est nettement altérée dans les centres urbains (nombre moyen d'enfants : 2,9 contre 4,9), et où la stérilité apparente est également beaucoup plus forte (40 % contre 21 %).

Cette absence de différence dans les autres zones est assez surprenante mais pourrait s'expliquer, en partie, par le fait que la fécondité n'évolue que lentement et progressivement dans un sens ou dans l'autre, et que les centres urbains du sud, d'inspiration européenne, n'ont pris une réelle importance numérique que depuis moins d'une génération; et qu'en conséquence les effets consécutifs à une urbanisation n'ont pu encore se faire profondément sentir. Ceci se confirme lorsqu'on considère les résultats des villes du Nord, Maroua en particulier, qui sont des bourgs plus anciens et essentiellement africains, où les effets des concentrations de population sur la fécondité jouent depuis une plus longue période, et s'apprécient mieux par conséquent.

Ce sont, d'autre part, des populations plus jeunes qui peuplent les villes, ce dont il faut également tenir compte pour mieux apprécier les taux de stérilité *apparente* généralement plus élevés dans les centres urbains qu'en zone rurale (pour l'ensemble du Cameroun, ce taux est de 22 % en zone rurale, et de 28 % dans les villes).

S'il ne semble pas que la polygamie ait une influence sur la fécondité, il existe par contre une étroite corrélation entre la fécondité et le nombre de remariages féminins. Cette relation s'observe très bien en comparant les différentes ethnies entre elles.

Signalons que dans certaines régions (Cameroun occidental), il a été mis en évidence que les femmes mariées présentaient des taux de fécondité nettement plus élevés que les femmes séparées, célibataires, vivant en union libre, divorcées ou veuves.

Dans cette même région il est observé, dans les villes, que les femmes ayant un mari cadre ou technicien ont une fécondité nettement supérieure à la moyenne.

Il serait assez difficile de chercher à expliquer les causes de réduction de fécondité dans le temps, car il n'est pas assuré qu'en toutes zones la fécondité se soit réduite (les études effectuées avec le procédé de la fécondité totale comparée à la fécondité actuelle — même si elles sont discutables — auraient tendance à enregistrer un relèvement de la fécondité).

On peut par contre essayer de dégager les principales causes qui peuvent, soit provoquer un accroissement de la fécondité soit sa réduction. Peuvent inciter à l'accroissement de la fécondité :

- i) la réduction des durées d'allaitement d'où découle la réduction correspondante des durées d'interdits sexuels;
- ii) le développement de l'équipement sanitaire et social contribue à diminuer la mortalité des jeunes mères à la suite d'un accouchement, et leur donne par cela même la possibilité d'avoir d'autres enfants;
- iii) la lutte contre la propagation des maladies vénériennes stérilisantes (généralement plus soutenue en ville);

iv) l'augmentation des niveaux de vie et d'une certaine quiétude pouvant résulter d'une stabilité politique et économique auraient plutôt tendance à accroître la fécondité, dans un premier temps;

v) corrélative à l'accroissement des niveaux de vie, le développement dans les centres urbains de l'alimentation artificielle des nourrissons peut également contribuer à l'accroissement de la fécondité.

Peuvent inciter à la réduction de la fécondité :

- i) le remariage des femmes;
- ii) dans certains centres urbains la propagation des maladies stérilisantes peut être plus rapide que l'action médicale cherchant à les enrayer;
- iii) la scolarisation croissante des jeunes femmes à l'âge de la puberté (ceci surtout dans les centres urbains).

Il est assez difficile de savoir actuellement laquelle de ces deux tendances l'emporte. Les projections de population effectuées par les responsables des différentes enquêtes ne semblent pas miser sur l'une de ces possibilités, et envisagent que la fécondité se maintiendra à son niveau actuel dans les années à venir.

#### PRATIQUES ANTICONCEPTIONNELLES

La documentation sur ce point est très réduite, et si l'on peut y lire que la pratique des avortements semble progresser dans les centres urbains, peu de données précises sont fournies. En zone rurale les pratiques de ce genre sont exceptionnelles chez des populations qui, même lorsqu'elles ne sont ni chrétiennes ni musulmanes, mais « traditionnelles », craindraient d'enfreindre le précepte divin en ce domaine.

Les pratiques « traditionnelles » ont beaucoup plus tendance à « ôter la stérilité » des femmes ou des hommes au moyen de médecines plus ou moins appropriées, qu'à prévenir la fécondité. Les seuls exemples que je puisse citer sont l'utilisation d'abortifs par une femme qui, ayant déjà mis huit garçons au monde, craignait d'en avoir un neuvième, ce qui eût risqué de provoquer l'hostilité de son voisinage devant un tel « surcroît de puissance ». Dans une petite ethnie, située au sud de la Bénoué, l'on m'a dit avoir jadis utilisé des procédés abortifs, mais on les a aussi à tout jamais abandonnés par la suite, devant les effets néfastes qu'ils pouvaient produire dans la vie sociale du groupe (cette ethnie ne compte guère plus de 1 000 personnes actuellement).

Devant les risques importants de mortalités infantile et post-infantile, qui subsistent en de nombreuses régions, il est difficilement pensable que de telles pratiques puissent se propager au point d'avoir une incidence sur les taux de fécondité.

Il ne semble pas très utile de rappeler que la plupart des populations rurales d'Afrique noire honorent la mère, et qu'une famille nombreuse demeure l'équivalent d'une couronne de gloire pour celle qui l'a mise au monde.

#### Mortalité

Pour l'ensemble du Cameroun le taux brut de mortalité serait actuellement d'environ 24 ‰. Ce taux correspond approximativement à ceux enregistrés en Angleterre au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en France vers 1830, en Pologne et en Hongrie vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et au Brésil au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce taux général masque toutefois de fortes différences, qui apparaissent entre zone rurale et zone urbaine d'une part, entre les différentes zones présentées d'autre part, et, enfin, entre certaines ethnies.

Pour l'ensemble des centres urbains le taux brut n'est que d'environ 14,5 % alors qu'il est de 26 % en zone rurale. Cette importante différence provient d'une part de l'équipement médico-social qui est beaucoup plus important dans les centres urbains et auquel les mentalités se sont habituées (ce qui n'est pas toujours le cas en zone rurale), et, d'autre part, à la structure par âge de la population qui est plus jeune dans les centres urbains qu'en zone rurale.

Si nous considérons maintenant les différentes zones rurales étudiées, nous observons qu'elles se regroupent en trois catégories :

i) celles du Sud-Est (zone 3) et du sud-Bénoué (zone 2) où le taux brut avoisine 20 % (en zone 3 : 17,8 à l'ouest de cette zone, et 21,7 à l'est) pour des raisons du reste tout à fait différentes. Le Sud-Est doit ce taux modéré à son équipement médico-social, alors que la zone sud-Bénoué le doit surtout au climat tempéré par l'altitude du plateau de l'Adamaoua, ainsi qu'à des ressources alimentaires variées.

ii) celles de l'ouest du pays (zones 4, 5 et 6) où les taux bruts sont compris entre 25 et 29 %.

iii) enfin, la zone nord-Bénoué (zone 1) où le taux rectifié serait de 31 % (le taux non rectifié étant de 27). Encore conviendrait-il, dans cette dernière région, de distinguer les populations de montagne où le taux est à son niveau le plus élevé (40 %) et celles traditionnelles de la plaine (28 %).

Des différences importantes peuvent également apparaître entre certaines ethnies, qui ont parfois des habitats voisins.

C'est ainsi que les ethnies islamisées du Nord-Cameroun (zone 1) et en particulier les Foulbé présentent des taux beaucoup plus faibles (de l'ordre de 20 %) pour ceux de certaines populations traditionnelles avoisinantes (plus de 40 % chez les Matakam, Kapsiki, etc.).

En zone 2, plus salubre, les Foulbé n'offrent plus qu'un taux de 18 % (vérifié par des études à passages multiples effectuées ultérieurement), mais celui des populations autochtones avoisinantes, généralement islamisées (Mboum, Dourou du Plateau), est également peu élevé puisqu'il se situe vers 22 %.

En zone 3, les ethnies enserrant la capitale (Éton, Éwondo, Bané) présentent des taux beaucoup plus faibles (16 %) que ceux obtenus auprès des ethnies de l'est de cette zone (Baya, Kaka, Maka, Kozimé) où les taux bruts sont de 21 à 23 % selon les ethnies.

Dans le pays Bamiléké (zone 4), dense et prolifique, nous trouvons un taux de 26, alors que l'environnement de ce pays offre un taux de 28.

Enfin, au Cameroun occidental (zone 6), le taux d'ensemble de 27,5 % dissimule de très grandes différences régionales (centre 38,7 et sud 20,5) qui proviennent, sans doute, d'une fréquentation différente des établissements hospitaliers (19 % les décès à l'hôpital dans le sud, contre 7 % seulement dans le nord).

Ainsi donc les variations locales sont fortes, et semblent influencées par trois facteurs principaux : malnutrition (montagnes, zone 1), climat favorable (surtout Adamaoua, zone 2), présence et utilisation de l'équipement hospitalier (surtout au sud du Cameroun occidental, et dans la région avoisinant la capitale).

En cinq zones sur six, on enregistre une surmortalité masculine (sauf en zone 5 où les données par sexe sont égales), qui est toutefois plus ou moins importante, la différence atteignant son maximum en pays Bamiléké (zone 4) avec des taux de 30 % pour les hommes et de 23 pour les femmes. Il n'est pas impossible que des séquelles des troubles survenus en cette région peu de temps avant l'enquête soient la cause d'une telle surmortalité masculine. Avant de présenter des données sur la mortalité plus précises que le taux brut, disons de suite que dans les projections de population effectuées à la suite des sondages, il a été retenu dans la plupart des zones l'hypothèse d'une réduction de la mortalité dans les années à venir. Il semble que ce soit là une hypothèse très valable, d'autant plus que certains taux particuliers (mortalité infantile et post-infantile) ne peuvent que régresser étant donné leur niveau élevé actuel d'une part, et le développement d'autre part de l'assistance médicale et sociale joint au développement des règles d'hygiène élémentaires.

Si l'on désire schématiser les résultats obtenus concernant la mortalité infantile au Cameroun, on remarque :

- i) qu'elle est généralement inférieure à 100 % dans les centres urbains;
- ii) qu'elle avoisine 100 % dans la région sud-est (zone 3) et la région sud-Bénoué (zone 2);
- iii) qu'elle est comprise entre 150 et 200 % dans les autres zones rurales.

Les régions les plus défavorisées sont le centre du Cameroun occidental, et les massifs du nord-Cameroun (zone 1).

Précisons ici que les taux de mortalité infantile obtenus par interrogatoires rétrospectifs sont généralement sous-estimés pour diverses raisons (tendance à la non-déclaration des enfants décédés avant d'avoir reçu un nom en régions traditionnelles, par exemple), et que les responsables d'enquêtes ont souvent dû réajuster les résultats obtenus dans ce domaine. Seule une observation suivie avec passages répétés tous les trimestres ou tous les semestres peut espérer appréhender la presque totalité des décès de cet âge. Seules les observations suivies effectuées ces dernières années au Cameroun et au Sénégal semblent avoir permis en particulier de mettre en évidence l'alignement de M. Bourgeois-Pichat permettant de distinguer les causes endogènes des causes exogènes de la mortalité infantile (ce qui nécessite, rappelons-le, le classement des décès par semaine durant le premier mois de vie, et par mois jusqu'au terme de la première année de vie).

De 1 à 4 ans révolus, le volume total de la mortalité est généralement égal à celui observé durant les douze premiers mois. (Exemple : Environnement Bamiléké (zone 5) : 2 624 décès dans les 12 premiers mois et 2 550 décès de 1 à 4 ans). On note en effet des proportions voisines dans le Sud-Est (zone 3), le Cameroun occidental (zone 6) et le sud-Bénoué (zone 2). Dans les zones où la mortalité infantile est élevée ou observe donc des taux annuels de l'ordre de 40 % chez les enfants de 1 à 4 ans.

La mortalité masculine est supérieure à la mortalité féminine chez les enfants jusqu'à cinq ans. Les niveaux élevés de ces mortalités infantiles et post-infantiles proviennent soit de malnutrition, soit d'absence de soins suffisants donnés aux jeunes enfants, soit enfin de conditions climatiques locales plus défavorables.

Au-delà de 5 ans les taux passent par des minima variables entre 5 et 24 ans (généralement compris entre 10 et 15 %) pour s'élever ensuite graduellement. Des différentes Tables de survie établies, nous ne retiendrons que l'indice général

de la vie médiane, c'est-à-dire l'âge auquel la génération est réduite de moitié. Retenons que pour l'ensemble du Cameroun, cette vie médiane se situerait vers l'âge de 41 ans.

Par zone nous avons :

i) avant 30 ans dans le Nord (zone 1 : 28 ans), en précisant toutefois que cette appréciation est une ample moyenne entre deux résultats fort différents : les islamisés atteignant 42 ans et les « montagnards » 14 ans seulement.

ii) elle s'établit à 38 ans au Cameroun occidental (32 ans pour les hommes et 42 ans pour les femmes).

iii) de 40 à 44 ans dans le pays Bamiléké et son « environnement » (zones rurales 4 et 5 : 41 ans), ainsi que dans la partie orientale de la zone sud-est (40 ans).

iv) enfin, de 45 à 54 ans dans la partie occidentale de la zone 3 (sud-est) (52 ans et 55 ans dans les centres urbains), et dans le sud-Bénoué (zone 2 : 50 ans).

Pour ces différentes régions les *espérances de vie à la naissance* ( $e_0$ ) et à 5 ans ( $e_5$ ) sont données au tableau 25 : 12.

TABLEAU 25 : 12 ESPÉRANCE DE VIE A LA NAISSANCE ( $e_0$ ) ET A 5 ANS ( $e_5$ ) PAR ZONE

Zones		Espérance de vie à la naissance (années)	Espérance de vie à 5 ans (années)
N°	Nom		
1	Nord-Bénoué	33	46
2	Sud-Bénoué	43	52
3	Sud-Est	43	49
4	Bamiléké	39	49
5	Environnement Bamiléké	40	47
6	Cameroun occidental	34	43

Ainsi donc les grandes différences de mortalité pouvant exister entre les différentes régions durant les 5 premières années de la vie s'estompent à partir de 5 ans.

Notons en ce domaine qu'à 5 ans c'est la région du haut-plateau de l'Adamaoua qui présente le meilleur indice (52 ans) en raison, d'une part, de la salubrité relative de son climat, et d'autre part des ressources variées existant tant au point de vue agricole que pastoral sur ces hautes terres. Une enquête à passages multiples, faite récemment en cette région, recoupe assez bien ces résultats puisqu'il a été observé effectivement sur deux années une mortalité laissant une espérance de vie de 43 ans à la naissance (*idem*), et de 50 ans à 5 ans (au lieu de 52 ans).

Pour conclure ce paragraphe disons que l'espérance de vie à la naissance du Camerounais serait d'environ 37 ans en zones rurales, et de 50 ans dans les centres urbains. Il est certain que l'équipement hospitalier et l'effort médico-social sont la cause de cette différence. En zone rurale, lorsque l'équipement hospitalier existe, il n'est, semble-t-il, pas encore suffisant en certaines zones malgré les efforts récents déployés en ce domaine.

En ce qui concerne l'assistance sociale et para-médicale dans ces zones rurales précisons qu'elle serait sans doute plus efficace en s'exerçant dans les villages mêmes (par voie de tournées fréquentes) plutôt qu'en demeurant en poste fixe dans une

préfecture ou une sous-préfecture. Il convient de souligner qu'un net effort semble tenté depuis quelques temps dans ce domaine d'assistance sociale et para-médicale, tant sur le plan officiel que sur le plan missionnaire. Il est à souhaiter qu'il se maintienne, s'amplifie et s'applique en particulier à élaguer les effrayantes mortalités infantiles et post-infantiles enregistrées dans les régions montagneuses du Nord, plus déshéritées que les autres en ce domaine. Il est estimé souvent que cet effort d'assistance sociale et para-médicale, destinée surtout à offrir des soins préventifs, est bien moins coûteux que les efforts médicaux destinés à donner des soins curatifs.

## MIGRATIONS

### A. Migrations extérieures

Si l'on considère une carte ethnique du Cameroun, on peut se rendre compte qu'au moins 25 groupes ethniques sont à cheval sur l'une des frontières du pays. Rien que pour la zone 1 (nord-Bénoué), citée à titre d'exemple, voici les ethnies qui se prolongent au Tchad ou en Nigéria : arabes Choa, Kotoko, Mousgoum, Massa, Mousseye, Toupouri, Moundang, Margui-Kapsiki, Goudé, Ndjen, Foulbé, Bata, Fali. Il est bien évident par conséquent que les mouvements de population qui s'effectuent d'un pays à l'autre ne sont généralement pas comptabilisés, et ne peuvent pas l'être, car ces entrées et sorties ne passent guère par les rares pistes carrossables où sont établis les postes de douane, mais le plus souvent par des sentes de brousse plus connues et plus rapides sans que nul contrôle intervienne.

Aussi est-il un peu illusoire de chercher à chiffrer des mouvements insaisissables et très nombreux, dont nous donnons deux exemples ci-dessous :

i) Pour pouvoir se marier un jeune Massa doit apporter à ses futurs beaux-parents une dot comprenant entre autres 8 à 10 têtes de bétail (zébus). Souvent pour se constituer un pécule de départ, le jeune homme, pour deux ou trois ans, s'engage comme pêcheur chez les Kotoko du Tchad. Je ne pense pas qu'un seul fasse une déclaration officielle de départ.

ii) Aux deux extrémités orientale et occidentale du Plateau de l'Adamaoua on rencontre des populations Mbororo assez nombreuses qui sont nomades (pas toutes) et suivent leurs troupeaux. Il suffit que l'impôt sur le bétail se fasse plus lourd pour que bergers, familles et bêtes, passent la frontière et s'établissent du côté où les rigueurs fiscales sont les moins lourdes<sup>4</sup>.

### B. Migrations définitives ruro-rurales

La façon la plus simple et la meilleure, dans les enquêtes à passage unique, de mesurer le volume global des migrations rurales est de distinguer parmi la population résidente considérée les personnes nées au lieu de leur résidence actuelle. C'est le procédé utilisé principalement dans les différentes enquêtes par sondage présentées.

Avant de donner les grands résultats régionaux, il convient de préciser de suite que partout la mobilité féminine est plus importante que la mobilité masculine pour la raison suivante : les groupes ethniques se composent de différents clans ; chacun d'eux se prétend généralement issu d'un ancêtre mâle commun, donné comme fondateur du clan. Aussi, pour éviter les mariages consanguins, presque tous les clans pratiquent l'exogamie clanique, sauf Foulbé en général et Mbororo, en ce sens qu'un homme prend pour épouse une femme d'un autre clan que le sien.

Comme en général les membres d'un même clan sont réunis dans les mêmes villages, et que d'autre part généralement l'épouse va résider dans le clan de l'époux, on enregistre par cela même de très nombreuses migrations féminines.

Par grandes zones et par sexe, le tableau 25 : 13 présente le pourcentage des personnes résidant actuellement au village où elles sont nées.

TABLEAU 25 : 13 PAR ZONE ET PAR SEXE, POURCENTAGE DE PERSONNES RÉSIDANT AU VILLAGE OU ELLES SONT NÉES

Zone				
N°	Nom	Hommes	Femmes	Total
1	Nord-Bénoué	67,7	43,0	54,4
2	Sud-Bénoué	55,4	40,9	48
3	Sud-Est	85,0	43,0	63,0
4	Bamiléké	74,1	44,6	57,9
5	Environnement Bamiléké	60,9	52,1	56,4
6	Cameroun occidental	81,0	77,5	79,0

(dont Sud : 48,0)

On voit que la population est plus mobile en zone 2 (sud-Bénoué). L'Adamaoua est une terre d'élevage où Foulbé et Mbororo font paître leurs troupeaux et il est naturel de constater que chez les éleveurs les migrations définitives sont plus importantes que chez les agriculteurs des autres zones. De plus, les populations de cette zone sont islamisées en majorité, et les populations musulmanes sont plus mobiles que les autres.

Vient ensuite la zone 1 (nord-Bénoué) où les populations musulmanes sont également importantes et où certaines ethnies ont également des activités qui les amènent souvent à faire des déplacements définitifs (élevage chez les arabes Choa). Notons de plus que cette zone est très peuplée, particulièrement sur les montagnes saturées d'habitants en maints massifs et que les descentes en plaine de familles montagnardes prennent de plus en plus d'importance (Matakam, Mofou).

Puis viennent les zones 4 et 5 du pays Bamiléké et son « environnement ». On peut remarquer que la zone 5 présente un pourcentage de migrants plus élevé (chez les hommes) que la zone 4. Ce sont là essentiellement semble-t-il des migrants Bamiléké ayant quitté leur terroir d'origine (dont la population est la plus dense du Cameroun) faute d'y trouver des terres à cultiver.

La zone 3 (Sud-Est) a une population qui est parmi les moins mobiles en zone rurale, de même que le Cameroun occidental qui est une zone où, en milieu rural, 79 % de la population est née à l'endroit où elle réside actuellement. Précisons toutefois que cette grande fixité de la population rurale s'observe essentiellement dans le nord et le centre de cette zone, puisque le sud, où séjournent les groupes côtiers, n'offre que 48 % de personnes nées à leur lieu de résidence.

### C. Migrations définitives rurales-urbaines

Les données présentées au tableau 25 : 14 sont fournies de la même façon que précédemment, c'est-à-dire en considérant le pourcentage de personnes nées dans la ville de résidence actuelle.

Pour les différentes régions nous avons :

TABLEAU 25 : 14 PAR ZONE ET SEXE, POURCENTAGE DE PERSONNES NÉES DANS LA VILLE OU ELLES RÉSIDENT

Zone				
N°	Nom	Hommes	Femmes	Total
1	Nord-Bénoué	41,0	30,0	35,2
2	Sud-Bénoué			
3	Sud-Est	37,3	32,3	35,0
4	Bamiléké	31,4	29,5	30,4
5	Environnement Bamiléké	49,7	49,2	49,4
6	Cameroun occidental	—	—	31,2

Nous voyons qu'en toutes régions sauf une (zone 5) seul le tiers environ de la population urbaine est né dans la ville de résidence actuelle. La zone 5 seule fait exception mais de façon apparente seulement. En effet dans cette zone figure Fouban, la « capitale » du pays Bamoun, ville des plus traditionnelles où la fixité de la population est très importante (83,7 % de résidents actuels nés à Fouban), ce qui rehausse les résultats des autres villes de cette strate, qui offrent alors une mobilité semblable à celle des villes des autres zones.

Par ailleurs, toutes les données s'accordent pour dire que l'exode rural vers les villes se poursuit à un rythme soutenu. Le taux général d'urbanisation actuelle est de l'ordre de 14 % pour l'ensemble du Cameroun, et le rythme d'accroissement des villes principales (Yaoundé, Douala, Victoria) est de l'ordre de 8 % l'an. Garoua, la capitale du Nord-Cameroun avec seulement 17 % de population adulte originaire de la ville offrirait également un taux d'accroissement important.

Il semble que les pouvoirs publics tentent de freiner un peu ces constants accroissements faute de possibilités d'emplois suffisants, sans que l'on puisse affirmer qu'ils réussissent déjà à ralentir le rythme des arrivées dans les principaux centres.

Si l'on attribue environ 250 000 habitants à Douala (capitale économique), il convient de placer ensuite Yaoundé (capitale administrative et politique) qui, d'après les estimations faites en 1964-1965 devait compter environ 150 000 habitants en 1970.

Nous n'avons pas présenté dans ce paragraphe les migrations temporaires. Disons qu'elles sont importantes en toutes régions, et qu'elles s'effectuent généralement à l'intérieur du même département.

### Implications économiques et sociales de la croissance de la population

Lorsque saint Vincent de Paul voulait confier à une famille adoptive un enfant abandonné, il choisissait de préférence une famille déjà nombreuse et pauvre. Et au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, en France la fécondité devait être environ égale à celle de l'actuel Cameroun (environ 5 enfants par femme dans le Beauvaisis), alors que la mortalité générale et infantile y était probablement plus forte (environ 30 ‰, et au moins 200 ‰ pour la mortalité infantile). Le fondateur de l'Œuvre des enfants trouvés, et de tant d'autres œuvres charitables ne méconnaissait assurément pas

les implications économiques d'un surcroît d'effectifs, mais à l'échelon familial il ne pensait pas qu'il avait une grande importance. Nous pouvons penser qu'il en va de même dans les familles camerounaises du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais en dépassant l'échelon familial pour accéder à l'échelon régional ou national, il est évident que les implications économiques et sociales d'un accroissement soutenu de population deviennent nombreuses.

Ces comparaisons nous amènent à dire qu'il ne convient pas, a priori, de dramatiser le phénomène dans les régions à faibles densités, mais de préciser que l'accroissement de la population ne devient vraiment inquiétant que dans un milieu très peuplé où les structures familiales s'écroulent.

Comme cette éventualité se produit surtout dans les centres urbains, nous distinguerons plus loin le monde rural du monde urbain.

Avec un taux d'accroissement naturel annuel d'environ 18,7 ‰, c'est de quelque 100 000 personnes par an que s'accroît le Cameroun actuellement, dont environ 80 000 en milieu rural et 20 000 en milieu urbain.

Il est généralement calculé qu'avec un accroissement de cet ordre il convient d'investir environ 8 % du revenu national pour étendre les équipements existants afin d'en faire également bénéficier les nouveaux arrivants.

#### A. IMPLICATIONS DANS LE MONDE RURAL

La densité de la population rurale est inférieure à 10 habitants au kilomètre carré pour l'ensemble du territoire, et de très vastes superficies demeurent disponibles pour l'agriculteur.

Toutefois, des zones de surpeuplement apparaissent si l'on quitte le domaine des moyennes abstraites pour atteindre les paliers de la réalité. Disons que ce surpeuplement peut provenir soit d'un trop-plein d'effectifs par rapport aux superficies cultivables, soit d'un appauvrissement des sols. C'est ainsi que les Bamiléké débordent en tous sens de leur terroir sous l'effet d'effectifs de plus en plus imposants, de même que les Matakam du Nord-Cameroun qui eux de préférence s'orientent sur la plaine du pays Mandara. Ce genre de migrations définitives, sous la seule pression continue des accroissements démographiques, se fait en général insensiblement, sans à-coups. Mais alors que chez les premiers cités (Bamiléké), très scolarisés, la migration aura tendance à se diriger vers les villes, centres ou bourgs, ou plantations modernes des régions voisines, elle conservera une destination essentiellement rurale chez les Matakam dont la scolarisation est infiniment plus faible.

Les rendements décroissants au point de devenir insuffisants peuvent, sous l'action d'un accroissement de population, provoquer de semblables mouvements. Certains massifs Mofou, devenus incultes, amènent la population masculine, dans un premier temps, soit à « descendre » en plaine, soit à chercher de l'embauche saisonnière ou définitive chez les musulmans de la plaine. En certains autres points (pays Guidar par exemple) la culture du coton sur des sols pauvres et non amendés régulièrement conduit après dix ou douze ans à des rendements de plus en plus faibles, qui conduisent également à des exodes ruraux plus ou moins visibles.

Toutes ces migrations rurales, résultant du déséquilibre terres cultivables-population, semblent avoir en commun le désir de ne pas trop s'éloigner du terroir d'origine, surtout lorsque l'on a conservé la religion des ancêtres afin de revenir honorer ses morts (ou les poteries les représentant) lorsque la tradition l'exige.

Il convient donc, aux abords des micro-régions surpeuplées, ou pédologique-ment épuisées, de chercher des zones favorables d'accueil, et si possible de les aménager. Les déplacements de population à longues distances, qui ont été tentés avec les meilleures intentions du monde, (avant 1960) semblent avoir échoué pour le motif indiqué ci-dessus, et il ne semble pas que les déplacements imposés de populations puissent avoir de grandes chances de réussite.

Toutefois, les immenses territoires cultivables et pratiquement sans population, qui vont être traversés par le tronçon ferroviaire reliant Yaoundé à Ngaoundéré pourraient être progressivement colonisés par des populations à fortes densités et bien scolarisées.

Les accroissements de population en milieu peu dense n'ont donc que localement des implications directes sur le monde rural où les deux principaux investissements à envisager à cet effet demeurent l'école et le dispensaire (en plus de l'assistance para-médicale et sociale).

Si le monde rural en général est indirectement concerné par l'accroissement de la population du pays c'est d'une tout autre façon. C'est en effet lui qui demeure le pourvoyeur en vivres des populations, et tout accroissement de la population non productive, au sens agricole du terme, exige de la population rurale une capacité de production plus grande (99 % des terres du Nord-Cameroun sont cultivées à la houe). Cet accroissement de la population non productive, au sens agricole du terme, nécessite également des possibilités accrues d'entreposage, de conservation, de marchés, et de circulation des produits.

Pour que la population rurale puisse répondre ainsi à l'effort demandé il est en outre nécessaire qu'elle soit encouragée par la réalisation de bénéfices réels. Dans le cas contraire elle risque de se décourager et d'abandonner même certaines cultures. C'est ainsi que la culture de l'arachide mêlée à celle du mil permettait traditionnellement au paysan du Nord de payer son impôt. Si, sous la pression des grossistes, le prix à l'achat tend à diminuer au point de ne plus permettre au paysan de payer son impôt (qui, lui, tend à s'élever), il y a évidemment de fortes chances que l'effort de production supplémentaire demandé pour l'approvisionnement des non-producteurs urbains ne soit pas suivi.

#### B. IMPLICATIONS DANS LE MONDE URBAIN

Nous avons vu que les plus grandes villes du Cameroun avaient un rythme d'accroissement (accroissement naturel plus migrants) d'environ 8 % l'an. Il est incontestable que cet accroissement ne correspond pas aux actuelles possibilités d'emploi, et que c'est là le problème le plus important.

La première implication économique de l'actuel accroissement urbain est la nécessité de créer de nouvelles possibilités d'emplois. Faute de pouvoir le faire il conviendrait de prévenir la venue de nouveaux migrants, sinon l'on risquerait de trouver bientôt dans les villes un homme qui travaille pour plusieurs autres qui espèrent travailler un jour, mais qui, en attendant, vivent tous sur le salaire du premier.

Les données précises concernant Yaoundé en 1964 ne sont pas aussi alarmantes puisqu'à cette date les inactifs de la population masculine de 15 ans et plus n'étaient que de 28,8 %. Mais avec un taux de croissance des villes d'environ 8 %, le problème n'a pu que s'aggraver depuis cette date. Si l'on déduit du taux de croissance de la ville son taux d'accroissement naturel on obtient un flux annuel d'immigrants

où les hommes de 15 à 50 ans seulement seraient plus de 1 600, ce qui correspondrait au nombre d'emplois minimum à créer annuellement. Il n'entre pas dans le propos de ces lignes de préciser des données purement économiques, telles que le montant et la direction des investissements nécessaires ainsi que leurs provenances. Peut-être pourrait-on mentionner, de façon plus générale, que la création ou le soutien de moyennes et petites entreprises (ou de succursales) multipliées dans les préfectures et les sous-préfectures contribuerait à freiner l'accroissement excessif des plus grandes villes, tout en maintenant le personnel ainsi employé dans un certain contexte semi-rural.

Dans l'actuel contexte camerounais, citons maintenant quelques-unes des principales mesures à prendre pour pouvoir faire face, dans l'avenir, aux accroissements de population projetés :

- i) Effort de modernisation des techniques agricoles pour les cultures vivrières;
- ii) Ajustement de l'impôt et des prix de gros afin de ne pas détourner les populations rurales de certaines cultures industrielles favorables (arachidé);
- iii) Renforcement des moyens de communication et de locomotion;
- iv) Développement d'une assistance médico-sociale préventive;
- v) Création de petites et moyennes entreprises dans les centres urbains de moyenne importance;
- vi) Action psychologique pour maintenir en place la population rurale et éviter ainsi son exode vers les centres urbains;
- vii) Joindre à l'enseignement officiel ou privé (enseignement primaire) des travaux pratiques agricoles qui préviendraient en partie le déracinement futur des jeunes titulaires du certificat d'études primaires.

Terminons ce paragraphe en disant qu'il est difficile de généraliser, sur ce sujet, pour l'ensemble d'un pays aussi varié que le Cameroun au point de vue économique, social et humain.

Cette diversité indéniable fait que des accroissements régionaux donnés ont des implications différentes de région à région, et que c'est chacune de ces régions séparément qu'il conviendrait en définitive d'étudier. Un accroissement de 2 % l'an chez les montagnards traditionnels et peu scolarisés du Nord-Cameroun, ne peut avoir les mêmes implications économiques et sociales qu'un accroissement semblable chez des populations christianisées ou islamisées, ou encore chez des populations très fortement scolarisées.

#### Intérêt porté aux problèmes de population au Cameroun

Le Cameroun a jusqu'alors principalement fait l'objet d'études démographiques régionales par sondage. Il semble que les exigences administratives et financières qu'impliquerait un recensement national soient jugées trop lourdes pour que ce dernier puisse être entrepris actuellement.

On aurait plutôt tendance à maintenir les recensements qui sont effectués périodiquement et localement par les services de l'Administration territoriale, recensements qui visent à obtenir, par la même opération, des données démographiques de base (surtout état et structure de la population) et des renseignements d'ordre fiscal. Cette double finalité est évidemment préjudiciable à la véracité des déclarations des intéressés.

En matière d'état civil, deux zones bien distinctes doivent être considérées :

- i) le sud du pays, où la très grande majorité des naissances est déclarée, alors que les décès et mariages offrent un pourcentage beaucoup plus faible d'inscriptions.
- ii) le nord du pays (zones 1 et 2) où les inscriptions n'excèdent pas 20 % pour les naissances, et moins encore pour les décès et mariages.

Les autorités camerounaises, conscientes des insuffisances en matière de recensement et d'état civil, semblent vouloir s'efforcer d'y remédier de diverses façons. Actuellement ce sont donc les enquêtes par sondage qui peuvent seules donner une image démographique complète des grandes régions du pays.

Les résultats de ces enquêtes, dont certaines sont très complètes et très détaillées, n'ont pas encore fait l'objet, semble-t-il, d'une synthèse générale. Ce n'est que lorsque cette dernière sera effectuée que le gouvernement pourra en connaissance de cause choisir, parmi les options démographiques possibles, celles qui lui paraîtront les plus conformes au développement harmonieux du Cameroun, et définir par là-même une politique de population qui lui soit propre.

Le service de la statistique du Cameroun, assisté du Service de la coopération de l'INSEE, ainsi que de la SEDES (pour l'enquête sur les zones 4 et 5, et celle sur le niveau de vie de Yaoundé), a participé à toutes les enquêtes précitées. Il forme en outre à Yaoundé du personnel d'enquête, de dépouillement et d'exploitation, au sein d'une École d'application.

La recherche démographique au Cameroun a principalement été menée par l'ORSTOM (un chercheur). Ces travaux ont porté sur le démographie de zones particulièrement peuplées et peu connues jusqu'alors (Nord-Cameroun) et ont, d'autre part, mis en évidence le rôle fondamental de l'ethnie en ce qui concerne la fécondité et le régime matrimonial. Plus récemment (1965-1968) un essai d'observation permanente des faits d'état civil en milieu rural a montré que l'on pouvait, à moindre coût, obtenir grâce aux passages répétés, des informations démographiques très complètes, et d'autre part améliorer les possibilités de l'état civil par l'intermédiaire de registres de village.

Terminons en disant qu'après dix années utilement employées à amasser une documentation de base copieuse et de qualité, le temps semble maintenant venu pour la République fédérale du Cameroun de dégager les principaux enseignements de ces collectes, et de passer à l'application d'une politique économique et sociale de population. Cette action pour être cohérente et efficace doit, non seulement tenir compte des études effectuées, mais être conduite par des personnalités ayant de bonnes connaissances théoriques et pratiques sur une ou plusieurs régions de ce pays si varié.

#### NOTES

1. Institut national de la statistique et des études économiques.
2. Société d'études pour le développement économique et social.
3. Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.
4. Notons les données intéressantes recueillies sur les populations nomades (Foulbé, Mbororo, Akos, éleveurs nomades) dans l'enquête du Cameroun occidental (zone 6) (vol. II, pages 208 à 210). Elles se recourent bien avec les données que nous avons recueillies sur un échantillon de 1 000 Mbororo du Tchabal Mbabo (Adamaoua) : proportion des moins de 15 ans : Adamaoua 48 %, Cameroun occidental 52 %. — Fécondité cumulée actuelle : Adamaoua : 5,1, Cameroun occidental 5,1.

## APPENDICE

*Distinctions ethniques :*

Elles sont multiples au Cameroun.

## Zone 1 (Nord-Bénoué) :

Trente-sept ethnies dénombrées :

Ethnie dominante de par sa civilisation et ses effectifs : Foulbé, environ 200 000.

Ethnies importantes numériquement ou économiquement : Matakam ou Mafa : 120 000, Toupouri, Massa, Kotoko, Arabes Choa, Moundang, Guidar, Guiziga, Kapsiki, Fali.

## Zone 2 (Sud-Bénoué) :

Une vingtaine d'ethnies :

Ethnie dominante : Foulbé, environ 100 000.

Ethnies importantes : Bata, Dourou, Doayo, Mboum (anciens suzerains de l'Adamaoua), Baya, Mbororo.

Ethnies minuscules : Voko (1 200 personnes), Kolbila (1 000 habitants) — isolées —.

## Zone 3 (Sud-Est) :

80 % de la population de cette zone se répartit en 12 ethnies dont les plus nombreuses sont : Boulou (167 000 en 1962), Eton-Essel (164 000), Bassa (105 000) et Ewondo (101 000).

## Zone 4 (Bamiléké) :

Essentiellement Bamiléké.

## Zone 5 (Environnement Bamiléké) :

Principales ethnies : Bamoun, Tikar, Bakoundou, Mban, Mbos, Bassa et Bamiléké.

## Zone 6 (Cameroun occidental) :

Une douzaine de grandes distinctions ethniques sont présentées dans les volumes qui se rapportent à cette zone. Mais on y compte au total une soixantaine d'ethnies.

Pour l'ensemble du Cameroun les deux ethnies les plus importantes numériquement et vraisemblablement économiquement sont les Bamiléké et les Foulbé.

*Divisions religieuses :*

On distingue trois grands groupes :

— les *chrétiens* essentiellement au sud et à l'ouest : zone 3 : 94 %, zone 6 : 69 %, pas de proportions pour les zones 4 et 5, christianisées néanmoins très fortement à l'exception du pays Bamoun;

— les « *traditionnels* » essentiellement au nord et au centre (Adamaoua) : zone 1 : 59 %, zone 2 : 30 %;

— les *musulmans* essentiellement également au nord et au centre : zone 1 : 40 %, zone 2 : 60 %, sans oublier le pays Bamoun (zone 4) islamisé en majorité.

A long terme on peut prévoir que les effectifs des « traditionnels » auront tendance à diminuer pour s'intégrer peu à peu à l'une des deux religions monothéistes du Cameroun, le Christianisme et l'Islam.

## 26 Le Tchad

Partie A : PRÉSENTATION  
ET TRANSFORMATION

S. P. Reyna et al.

## Introduction

Cette première partie de nos travaux a une signification très importante pour l'analyse socio-économique et l'accroissement de la production.

Nous montrons que le développement consécutif à l'introduction de nouvelles techniques dans les milieux naturels. Nous discutons les aspects portant sur l'ensemble de la zone, l'autre, régionale, montre que l'émigration ou de l'immigration, actuellement, la variable la plus importante pour les milieux naturels de succès et où le développement des endroits où l'exploitation est rapide.

Cette étude doit être considérée comme territoriale en ce sens que la zone est encore à un stade de développement.

## Le milieu

Le milieu tchadien est caractérisé par quelques-unes des zones les plus relativement favorables.

Le Tchad est un pays (dominé par l'immense lac au nord-est; 3) le lac est alimenté par le massif du Cameroun, les montagnes de l'Adamaoua.

A l'intérieur du pays le plus bas se situe à environ 160 m au-dessus du niveau tchadien. La région tchadienne a reçu une attention particulière a vu cette zone en reste à présent plus de 25 % de sa superficie.

On peut dire que au sud s'étend une zone de mai à octobre.